

VENTE PAR ADJUDICATION

Au plus offrant et dernier
enchérisseur, à l'extinction des feux.
En l'audience des criées du
Tribunal de Grande Instance de
Chartres au Palais de Justice de
ladite ville, 3 rue Saint-Jacques

**SCP Alain MALET
et Guillaume BAIS**
Avocats au Barreau de CHARTRES
2, rue Percheronne - 28000 CHARTRES
Tél. : 02 37 28 38 20

Le jeudi 8 novembre 2018 à 14 h 00

D'une maison d'habitation

sise commune de SENONCHES (Eure-et-Loir),
2 Lieudit de la Maladrerie

Dont la désignation suit :

RDC : entrée/couloir/pièce principale avec cheminée et insert, cuisine, toilettes, salle de bains, une chambre.

Étage : palier, trois pièces.

Garage. Dépendance. Véranda. Terrain clos.

L'ensemble est occupé.

L'ensemble est cadastré section F n° 312 pour 35 a 15 ca.

Mise à prix : 30 000€

Fait à CHARTRES, le 9 septembre 2018
Signé : Alain MALET

Les visites auront lieu le lundi 29 octobre 2018 de 14 h 30 à 15 h 30 sur place, en présence de la SCP D'ARAQUY & SOUSAN, Huissiers de Justice à CHARTRES .

La vente aura lieu aux charges, clauses et conditions indiquées au cahier des conditions de vente dressé par Maître Alain MALET, Membre de la SCP Alain MALET & Guillaume BAIS, Avocat, et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de CHARTRES. Les enchères ne seront reçues que par ministère d'Avocat.

Les acquéreurs devront se munir d'un extrait d'acte de naissance ayant moins de six mois de date, d'une pièce d'identité, d'un chèque de banque de 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3 000 euros, libellé à l'ordre de la CARPA, et pour les sociétés, d'un extrait K bis

Pour tous renseignements, s'adresser :

- À Maître Alain MALET, membre de la SCP Alain MALET & Guillaume BAIS, Avocat au Barreau de Chartres (Tél. 02 37 28 38 20)
- Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de CHARTRES où le cahier des conditions de vente est déposé (Tél. 02 37 18 72 56)
- Sur le site internet du Barreau de Chartres : www.ordredesavocats-chartres.com